



Le Bavard d'Upton

www.upton.ca
810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0

COVID-19

INFORMATION: 1 877 644-4545 (SANS FRAIS)



facebook

@upton.municipalite

REPORT DU PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Pour permettre à ses citoyens et à ses commerçants de disposer de liquidités en ce temps de crise, la Municipalité d'Upton reporte le paiement des taxes municipales pour les quatre (4) versements de 2020.

Donc, pour 2020, les paiements de taxes municipales s'appliqueront comme suit :

Paiement du 16 mars : reporté au **27 avril**

Paiement du 11 mai : reporté au **8 juin**

Paiement du 6 juillet : reporté au **27 juillet**

Paiement du 5 octobre : reporté au **26 octobre**



Pour toute question au sujet de votre compte de taxes municipales, contactez madame Sylvia Ouellette par courriel à : sylvia.ouellette@upton.ca ou par téléphone au : 450 549-5625.

Vous trouverez plus d'informations à la page 9.

POUR TOUTES QUESTIONS, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ D'UPTON EN COMPOSANT LE 450 549-5611 OU PAR COURRIEL À INFO@UPTON.CA

Joyeuses Pâques!



Table des matières

Mot du maire	2
Séance du conseil	3-5
Régie intermunicipale	6
Bibliothèque	6
Informations municipales	7-11
Organismes du territoire	12-14
Service des loisirs	15
Calendrier	16

Le mot du maire



Guy Lapointe
Maire



Bonjour à vous, concitoyens (ennes),

Je tiens à m'adresser à vous afin de vous tenir informés des actions que la Municipalité pose et entend poser en lien avec la crise actuelle engendrée par la pandémie liée au virus COVID-19 (coronavirus).

À la suite des dernières annonces du gouvernement du Québec, la Municipalité maintiendra en tout temps les services municipaux essentiels, comme la sécurité civile et la sécurité incendie, l'accès à l'eau potable, le déneigement et les services d'urgence. De plus, les collectes des ordures, recyclage et matières organiques sont toujours assurées par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Cependant, veuillez prendre note que le bureau municipal (810, rue Lanoie) sera fermé au public du 17 mars 2020 au 13 avril 2020, jusqu'à nouvel ordre. Plusieurs activités courantes seront réalisées en télétravail, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal par téléphone au 450 549-5611 ou par courriel à info@upton.ca. Merci de votre compréhension! De plus, aucune nouvelle réservation de salle ne sera prise jusqu'à nouvel ordre, et ce, afin de protéger la santé de toutes et de tous.

À moins de nouvelles directives du gouvernement du Québec, la séance régulière du conseil municipal est maintenue, mais ne sera pas ouverte à la population. Toute assemblée spéciale qui pourrait être convoquée, sera également effectuée à huis clos.

Je tiens à vous demander de ne pas céder à la panique et de suivre rigoureusement les recommandations des autorités de la santé publique quant aux mesures à prendre pour vous protéger, vous et vos proches.

Pour suivre l'évolution des directives de santé publique avec les communiqués, nouvelles et mises à jour, veuillez consulter régulièrement la page Facebook de la Municipalité d'Upton (@upton.municipalite) ou bien le site web.

Il faut éviter la contagion.
Ensemble, on est capable!


Guy Lapointe
Maire



Alain Joubert
Conseiller # 01



Nathalie Lavoie
Conseillère # 02



Ghyslain Phaneuf
Conseiller # 03



Claude Larocque
Conseiller # 04



Barbara Beugger
Conseiller # 05



Mathieu Beaudry
Conseiller # 06

Coordonnées :

Bureau municipal :

810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611
Télécopieur : 450 549-5045
Courriel : info@upton.ca
Site internet : www.upton.ca

Heures d'ouverture :

Bureau municipal
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie :
Lundi au vendredi :
horaire variable



Services municipaux

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	

Séance du conseil municipal



Résumé du procès-verbal de la session du conseil de la Municipalité d'Upton du 10 mars 2020 à 20h00

Le conseil municipal approuve les délibérations de la séance régulière du 4 février 2020.

Les comptes à payer du mois de février 2020 au montant de 302 232,14 \$ et les comptes payés pour une somme de 56 570,13 \$ sont approuvés.

La facture de la firme Groupe Puitbec, pour des travaux de forages exploratoires pour la recherche en eau souterraine, au montant de 11 641,22 \$, taxes incluses, est approuvée.

La facture de la compagnie LNA, pour la recherche en eau souterraine de la compagnie couvrant la phase 3 du projet, au montant de 4 359,17 \$, taxes incluses, est autorisée.

La facture de la compagnie LGP Stratégies immobilières, pour la remise du rapport final de l'étude, au montant de 1 954,58 \$, taxes incluses, est autorisée conditionnellement à l'approbation du rapport par le comité du conseil.

La facture de la firme Les Services exp inc., couvrant les travaux mentionnés à l'avenant numéro 2 pour le projet de réfection de ponceaux et de voirie, au montant de 11 641,22 \$, taxes incluses, est approuvée.

Le *Règlement numéro 2020-322 décrétant un emprunt de 2 993 934 \$ et une dépense de 3 068 934 \$ pour l'exécution des travaux réfection de ponceaux et de voirie sur diverses routes* est adopté. La Municipalité a effectué des demandes d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ), pour obtenir une subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) volet « Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) » et volet « Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) », le tout en attente de l'acceptation du ministre. Pour la différence, la Municipalité fera un emprunt remboursable sur une période de 25 ans et une taxe spéciale sera prélevée sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité pour l'emprunt équivalant à la part des immeubles imposables.

La liste indiquant les immeubles dont les propriétaires sont endettés envers la Municipalité pour taxes non payées a été déposée. Les personnes endettées envers la Municipalité sont informées qu'à l'effet que si les taxes 2018 et antérieures ainsi que les intérêts ne sont pas payés pour le 19 mars 2020, le Conseil municipal enverra les dossiers des mis en cause à la MRC d'Acton pour enclencher la procédure de vente d'immeubles pour taxes non payées.

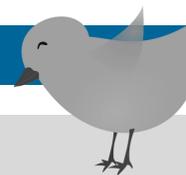
Le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de février 2020 est déposé et un budget de 2 500,00 \$, plus les taxes, est approuvé pour le mois de mars.

Le rapport annuel d'activités du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Acton pour l'année 2019 est adopté.

Le conseil autorise la Fondation Daigneault-Gauthier à passer sur le territoire lors de son événement Défi cycliste qui aura lieu le 7 juin prochain, conditionnellement à la coordination possible des travaux de voirie et de ponceaux prévus sur le 20e Rang, le rang de la Carrière, le rang du Carré, la route Joubert et le chemin Pénelle.

Un budget de 4 420,00 \$, plus les taxes applicables, est approuvé, pour les travaux à exécuter du mois de mars 2020 par le Service des travaux publics.

La firme Les Services exp inc. a été mandatée par la Municipalité afin de procéder à un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) ainsi qu'à l'analyse des soumissions pour les travaux de réfection de ponceaux et travaux de voirie sur diverses routes. Suivant l'analyse, le contrat de réfection de ponceaux et travaux de voirie sur diverses routes est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise R. Guilbeault Construction inc. au montant 2 089 664,04 \$, incluant les taxes, conditionnellement l'obtention définitive par le ministre des Transports du Québec de l'aide financière demandée et l'approbation du règlement d'emprunt par le ministre.



Séance du conseil municipal

Le registre de dons et commandites remis selon la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton est déposé.

La Municipalité s'engage à contribuer et à verser la somme de 1 224,50 \$ à la CDRN pour le projet de Guide nature pour la saison estivale 2020 au Théâtre de la Dame de Cœur.

Un montant de 135,00 \$ est remis au comité organisateur des 40^e anniversaire d'ordination du Chanoine Yvon Alix organise pour souligner cet événement.

Le mois d'avril est décrété comme le Mois de la jonquille et le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

La Municipalité d'Upton participe à la Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020 en invitant la population à repérer et arracher l'herbe à poux sur leur propriété.

La participation financière de la Municipalité à l'édition 2020 du « Trio étudiant Desjardins pour l'emploi » est autorisée pour un montant de 1 125,64 \$.

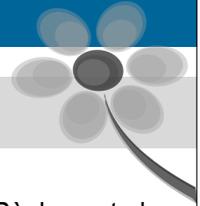
Un budget de 398,38 \$, plus taxes, pour les dépenses à être effectuées par la bibliothèque pour le mois de mars 2020 est approuvé.

Le Camping Wigwam est autorisé, en vertu des pouvoirs qui sont conférés à la Municipalité en considération de l'article 24 du *Règlement G-100-01*, à tenir jusqu'à minuit trente, les activités suivantes :

Mois	Date	Activité
Juin	13	Souper d'ouverture et soirée Karaoké
	20	Défi Évasion et soirée Casino
	27	Feux d'artifice et Fête de la Saint-Jean
Juillet	4	Bal en blanc
	11	Hommage aux Beatles
	18	Souper Spaghetti et soirée disco
	25	Noël des campeurs
Août	1	Soirée traditionnelle du jour de l'An
	8	Journée et soirée country avec Laurence Doire-Lauryel
	15	Gala de lutte
	22	Soirée Party Pyjama
	29	Soirée lypsing spéciale 30 ans
Septembre	5	Bal costumé en soirée
	6	Soirée Karaoké
	12	Souper et soirée DJ Battle

Le rapport du service d'inspection pour le mois de février 2020 est déposé.

Séance du conseil municipal



La MRC d'Acton est mandatée afin de produire un projet de règlement modifiant l'article 5.2 du Règlement de construction de la municipalité d'Upton numéro 2002-92 pour préciser le type de fondation autorisée.

Un avis de motion est donné à l'effet qu'à une prochaine assemblée sera présenté pour adoption, le projet de règlement ayant pour objet l'abrogation du programme de revitalisation.

Un avis de motion est donné à l'effet que sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 afin de faire passer de cinq (5) à dix (10) le nombre maximal d'unités de motel autorisées dans la zone à dominance commerciale numéro 207.

Le premier projet de règlement numéro 2020-325 intitulé « *Règlement numéro 2020-325 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la municipalité d'Upton afin d'augmenter le nombre maximal d'unités de motel autorisées dans la zone 207* » est adopté.

Avis de motion est donné à l'effet que sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'ajouter des usages commerciaux de classe D-3 « ateliers d'entretien » et de classe E-1 « construction, terrassement » à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 402.

Le premier projet de règlement numéro 2020-326 intitulé « *Règlement numéro 2020-326 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton afin d'ajouter des usages dans la zone 402* » est adopté.

La modification du prix de vente pour le tracteur avec pelle rétrocaveuse Ford est autorisée au montant de 10 000,00 \$.

Le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, est appuyé dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories des projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

La compagnie Les entreprises Bourget inc. est mandatée pour la fourniture et l'épandage d'un volume approximatif de 21 100 litres de chlorure de calcium pour l'année 2020 à 0,3449 \$ /litre, totalisant un montant de 7 277,39 \$, plus les taxes applicables.

La Municipalité autorise la création et la mise sur pied d'un comité de suivi du plan d'action MADA dont le mandat sera d'assurer le suivi et le soutien de la réalisation des actions lors du processus de mise en oeuvre du plan d'action de la politique MADA.

L'inscription de monsieur Michael Bernier, coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales, au cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP Construction) est autorisée au montant de 290,00 \$, plus les taxes applicables ainsi que les dépenses inhérentes à cette formation.

L'achat de modules d'exercices de la compagnie Jambette dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés est autorisé au montant de 24 373,16 \$, plus les taxes.

La directrice générale est autorisée à effectué la cessation d'emploi pour madame Johanne Blier, adjointe à la direction et a signée, pour et au nom de la Municipalité toute entente de travail pour son remplacement.





Régie Intermunicipale / Bibliothèque



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

Dans le contexte actuel de pandémie lié à la COVID-19, plusieurs citoyens s'interrogent à l'égard des services de gestion des matières résiduelles. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains souhaite rassurer la population et confirmer que les services de collecte des matières résiduelles sont maintenus. L'équipe est en poste afin d'assurer le maintien des services et les ajustements qui peuvent être requis selon l'évolution de la situation. Toutes les mesures sont mises en œuvre afin de limiter la proximité physique entre le personnel et la population. Des mesures préventives accrues de désinfection des lieux, des individus et des équipements de collecte ont été mises en place par la Régie et par l'entrepreneur qui assure la collecte afin de limiter les risques de propagation du virus.

Nous invitons les personnes qui voudraient contacter la Régie à le faire par téléphone au 450 774-2350 ou par courriel au riam@riam.quebec afin de respecter les recommandations de la Direction de la Santé publique et de limiter les contacts physiques dans les locaux de la Régie.

Bien que la situation évolue d'heure en heure, les centres de tri des matières recyclables sont toujours en opération au moment de rédiger ce communiqué et conséquemment, les collectes de matières recyclables sont également maintenues, tout comme celles des matières organiques. Si la situation devait être modifiée, la Régie prendrait les mesures nécessaires, en collaboration avec ses municipalités membres, afin d'en informer rapidement la population.

En terminant, la Régie tient à rappeler qu'il est toujours possible d'obtenir de nombreuses informations en se référant à son site internet www.riam.quebec et à remercier les citoyens qui, en respectant les consignes, contribuent à limiter les impacts liés à la transmission du virus, dans le contexte de propagation de la COVID-19 que nous traversons tous ensemble, chacun de son côté.

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350



FERMÉ

LA BIBLIOTHÈQUE SERA
FERMÉE POUR UNE DURÉE
INDÉTERMINÉE.



**RESTRICTION DÛ AU
CORONAVIRUS**

**RESTEZ CHEZ
VOUS**

**Pensez aux soignants qui
risquent leur vie pour
sauvez celles des autres.**



CORONAVIRUS



Informations municipales

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS : Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles
en milieux de soins

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

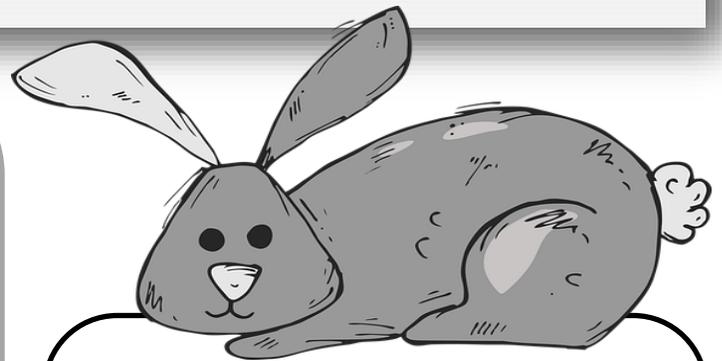
[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre
gouvernement

Québec

STATIONNEMENT DANS LES RUES

À partir du 31 mars 2020 jusqu'au 15 novembre 2020 inclusivement, vous pouvez vous stationner dans les rues sur le territoire de la Municipalité sauf aux endroits où il y a des panneaux l'interdisant.



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour le congé de Pâques, le lundi 13 avril.

JOYEUSES
Pâques

Informations municipales



COMPTABILITÉ



Madame Sylvia Ouellette, directrice générale adjointe, demeure disponible pendant les heures d'ouverture du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 pour répondre à vos questions concernant votre compte de taxes.



AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

Lors de la réunion régulière du Conseil municipal du 10 mars 2020, il a été proposé de décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille ». Les membres du Conseil municipal encouragent la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. Pour plus d'information, rendez vous au www.cancer.ca

Sauvons + de vies. Une petite fleur pour une grande cause.

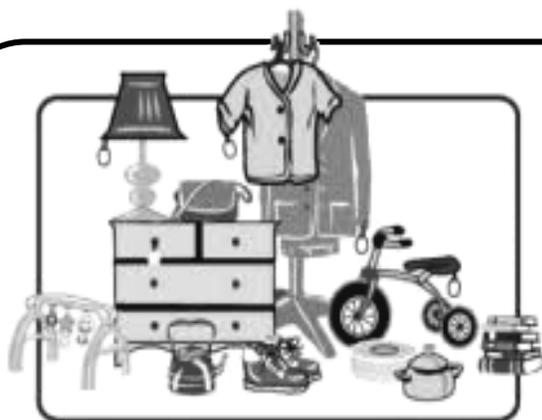
PERMIS DE CONSTRUCTION

Veillez noter qu'il est toujours possible d'obtenir un permis de construction en communiquant avec monsieur Benoit Provost, inspecteur en bâtiment, à benoit.provost@upton.ca



VENTE-DÉBARRAS

SANS PERMIS



Pour la vente-débaras sans permis du 23 et 24 mai, une liste d'adresses participantes sera constituée. Nous vous invitons donc à vous inscrire avant le 13 mai par téléphone : 450 549-5618 ou par courriel : emilie.hebert@upton.ca. Il vous suffira de laisser votre nom, adresse et numéro de téléphone. La liste sera disponible dès le 18 mai sur le site Internet de la Municipalité, sur la page Facebook « Municipalité d'Upton » et au bureau municipal.

Informations municipales

COVID-19 – REPORT DU PAIEMENT DE TAXES

Pour permettre à ses citoyens et à ses commerçants de disposer de liquidités en ce temps de crise, la Municipalité d'Upton reporte le paiement des taxes municipales pour les quatre (4) versements de 2020.

Donc, pour 2020, les paiements de taxes municipales s'appliqueront comme suit :

- ⇒ Paiement du 16 mars : reporté au 27 avril
- ⇒ Paiement du 11 mai: reporté au 8 juin
- ⇒ Paiement du 6 juillet : reporté au 27 juillet
- ⇒ Paiement du 5 octobre : reporté au 26 octobre



Cette mesure s'applique autant aux particuliers qu'aux entreprises. Les procédures de paiement suivantes s'appliquent :

- ⇒ Si vous utilisez le système bancaire, vos paiements peuvent se faire n'importe quand entre la date initialement prévue et la date reportée. Si vous avez programmé le paiement des taxes par l'entremise de votre institution financière, vous devez faire le changement de date vous-même puisque la Municipalité ne dispose d'aucun moyen pour le faire;
- ⇒ Si vous avez envoyé des chèques postdatés, la Municipalité encaissera automatiquement vos chèques, à la date reportée ;
- ⇒ Si vos taxes sont payées par un mandataire de paiement, communiquez directement avec ce dernier.

Pour toute question au sujet de votre compte de taxes municipales, contactez madame Sylvia Ouellette par courriel à : sylvia.ouellette@upton.ca ou par téléphone au : 450 549-5625.

Rappelons que :

- ⇒ Pour les comptes de taxes municipales, il est possible d'effectuer votre paiement par Accès D ou par la poste. De plus, vous pouvez déposer votre enveloppe/chèque dans la boîte extérieure installée à l'avant de la mairie située au 810, Lanoie.
- ⇒ Le bureau municipal est fermé. L'équipe de la Municipalité est en fonction. Vous pouvez, sur les heures d'ouvertures habituelles, communiquer avec les services administratifs de préférence par courriel à info@upton.ca ou par téléphone à : 450 549-5611.

Les services municipaux essentiels pendant la pandémie, les consultations et autres sujets d'intérêt municipal : La Municipalité d'Upton publiera sous peu de l'information au sujet de, par exemple:

- ⇒ les services municipaux essentiels au temps de la COVID-19 ;
- ⇒ les ressources et programmes des organismes disponibles pour la population ;
- ⇒ les activités municipales de consultation et les nouvelles dispositions annoncées par le Premier ministre.



Suivez l'évolution de la situation de l'organisation municipale sur la **nouvelle page Facebook** officielle de la **Municipalité d'Upton** ainsi que sur son site Internet www.upton.ca

Cynthia Bossé, directrice générale

info@upton.ca

450 549-5611



Informations municipales

Vente d'équipements ayant été utilisés par la Municipalité d'Upton

La Municipalité d'Upton met en vente des équipements ayant été utilisés par le service des travaux publics. La vente se fera à la première personne intéressée.

Mode de paiement : comptant ou chèque certifié. Notez qu'il n'y a aucune taxe commerciale sur les équipements vendus.

Pour prendre rendez-vous afin de voir les équipements, veuillez contacter Michael Bernier au 450 549-5619 ou par courriel à michael.bernier@upton.ca

GMC 2050 HD, 2003, 4,8 litres, 225 411 kilomètres

Le véhicule est équipé d'une pelle en avant de 95 pouces et de tout l'équipement nécessaire pour le déglacage.

Réparations à effectuer : ligne à gaz, plancher côté conducteur et autres réparations non connues peuvent être à effectuer.



Le véhicule ainsi que son équipement sont vendus tels quels et sans garantie légale***

Camion cube, Chevrolet, 2003, 4,8 litres, 225 411 kilomètres

La dimension de la boîte arrière du camion est d'une longueur de 12 pieds et d'une largeur de 6 pieds.

Réparations à effectuer : les soudures de la boîte doivent être réparées. D'autres réparations non connues peuvent être à effectuer.



Le véhicule ainsi que son équipement sont vendus tels quels et sans garantie légale***

Rétrocaveuse, de marque Ford, moteur New Holland 11 101 heures

Montant : 10 000 \$ FERME

La rétrocaveuse est vendue avec les équipements suivants : pelle avant de 88 pouces, un godet de 28 pouces et un godet de 16 pouces.

Prenez note que la rétrocaveuse est hors d'usage. La transmission doit être remise en état. D'autres réparations non connues peuvent être à effectuer.



Le véhicule ainsi que ses équipements sont vendus tels quels et sans garantie légale

Informations municipales

LES ABRIS TEMPORAIRES JUSQU'AU 15 AVRIL!

Nous vous rappelons que les abris temporaires (tempo) sont autorisés jusqu'au 15 avril inclusivement. La toile et l'armature doivent être retirées et entreposées.



Citoyens, citoyennes d'Upton,

L'équipe du Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité d'Upton répond toujours aux appels d'urgence. Nous intervenons comme à l'habitude pour vous protéger ainsi que vos biens.



Certaines procédures opérationnelles sont modifiées afin de limiter les interactions sociales et le risque de propagation. Par exemple, lors d'une intervention, on vous demandera de respecter une distance de 2 mètres et le personnel du Service de sécurité incendie en fera de même.

Malheureusement, aucune visite à la caserne ne peut être permise. De plus, les visites de prévention à votre domicile sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Nous tenons à vous rappeler l'importance de vous assurer du bon fonctionnement de vos détecteurs de fumée.

Merci de votre compréhension.

Benoit Gauthier
Directeur du Service de sécurité incendie d'Upton
450 549-5611

COVID-19

SERVICE DE LIVRAISON DE VOTRE ÉPICERIE PAR LA MUNICIPALITÉ

Ce service est offert aux résidents d'Upton âgés de 70 ans et plus dans le but d'éviter la propagation du COVID-19.

Afin de profiter, sans frais, de cette opportunité offerte par la Municipalité d'Upton, il suffit de contacter monsieur Michael Bernier, coordonnateur vie communautaire et infrastructures municipales au **450 549-5619** de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Monsieur Bernier prendra soin de noter les articles que vous avez besoin. Votre commande, qui proviendra du IGA d'Acton Vale, vous sera livrée directement à la maison. Des précautions seront prises afin de protéger votre santé et celle de l'employé municipal désigné.

Pour le paiement de votre épicerie, il vous sera demandé de remettre au livreur un chèque au nom de la Municipalité d'Upton. L'argent comptant ne sera pas accepté.



Faites nous part de vos besoins et de vos inquiétudes!

Le Conseil municipal vous invite, citoyens et citoyennes d'Upton, à leur faire part de vos besoins spécifiques, de vos inquiétudes ainsi que de vos demandes qui pourraient améliorer votre quotidien en cette situation de COVID-19.

Communiquez ceux-ci, du lundi au jeudi, au **450 549-5611**, de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Un suivi sera effectué auprès des élus responsables et/ou de la direction municipale. Pour plusieurs situations, nous sommes en mesure de vous référer à des programmes d'aide et à des organismes pouvant vous offrir le soutien.



Organismes du territoire



OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'écocentre

- ✓ Tu aimes travailler auprès du public
- ✓ Tu aimes travailler à l'extérieur
- ✓ Tu es disponible les fins de semaine
- ✓ Tu es dynamique, autonome et responsable

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE!

À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-HYACINTHE: 1880, rue Brouillette
OU À L'ÉCOCENTRE D'ACTON VALE: 68, rue Noël-Lecomte

RESPONSABILITÉS

- Accueillir les utilisateurs
- Évaluer le type et le volume des matières apportées
- Diriger les utilisateurs au bon lieu de disposition (conteneur)
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

CONDITIONS

- Horaire : samedis et dimanches
- Durée : du 18 avril au 29 novembre 2020
- Salaire : 15,38\$ / heure

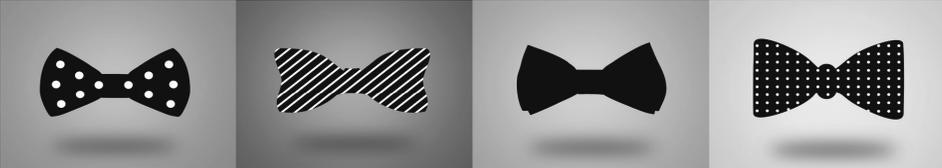
Envoie ton curriculum vitae à Monsieur Réjean Pion, directeur général à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, par courriel ou par la poste.

@ dgriam@riam.quebec

2090, rue Chériar,
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8R3

Des questions?
450 774-2350





SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 46^e ÉDITION
19 au 25 avril 2020

fca **q**
Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Bénévolat, c'est chic!



Organismes du territoire

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ: ASSISTANT TERRAIN

Nous t'offrons une belle occasion de parfaire tes connaissances avec une équipe dynamique et stimulante!

Description de l'entreprise :

La Corporation de développement de la rivière Noire est un OBNL qui oeuvre en environnement. Elle soutient la mise en valeur de l'environnement afin d'améliorer la qualité de vie de la collectivité par la sensibilisation, par la réalisation d'activités et de projets de développement et en collaboration avec les acteurs du milieu de la MRC d'Acton.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte. La CDRN souscrit à l'équité en matière d'emploi.

Description du poste:

Sous la supervision de la directrice générale et du chargé de projet, l'assistant terrain assistera ce dernier dans la réalisation des visites terrains. Avec lui, il évaluera la largeur et la qualité des bandes riveraines des cours d'eau de la MRC d'Acton. Il participera à la caractérisation des sites, à la prise de données et à la description des points de caractérisation. Les jours de pluie, il participera à la saisie informatique des données.

Responsabilités :

- Caractérisation de sites
- Prises de données sur le terrain
- Saisie informatique des données
- Cartographie
- Communication avec des propriétaires
- Toute tâche connexe

Compétences personnelles :

- Bonne condition physique
- Notions de base sur l'écologie et sur les perturbations anthropiques et naturelles en milieu agricole
- Bonne capacité de communication
- Rigueur scientifique
- Débrouillardise

Qualifications:

- Intérêt pour l'environnement, l'écologie et la biologie

Conditions de travail :

- Travail d'été débutant si possible fin mai/début juin
- Temps plein du lundi au vendredi
- Salaire de 13,60\$/h
- Sous réserve de l'obtention par la CDRN d'une subvention d'Emploi d'été Canada

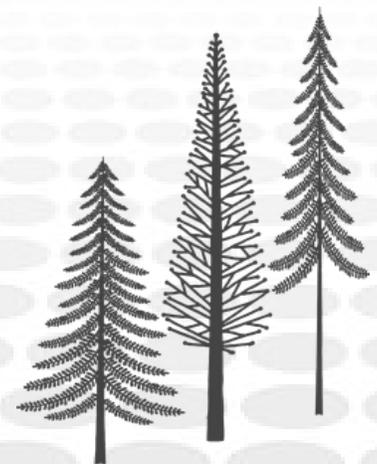
Exigences :

- Résident de la région, un atout
- Avoir une auto, un atout
- Être étudiant et avoir entre 15 et 30 ans

Veillez faire parvenir votre CV avec une lettre de motivation à Madame Sophie Godde par courriel à dg.cdrn@riviere-noire.org



Une expertise unique en environnement





Organismes du territoire

DES NOUVELLES DE LA FADOQ

DATE À RETENIR

L'assemblée générale des membres de la FADOQ-Upton qui devait avoir lieu le 22 avril prochain, est annulée.

AVIS IMPORTANT

Toutes les activités régulières de la FADOQ-Upton sont annulées et reprendront en septembre.

RABAIS FADOQ

Nous vous informons que l'entente avec les Centres dentaire Lapointe n'est plus en vigueur. L'offre sera retirée du site.



La Clé sur la porte : 450-774-1843
S.O.S. Violence conjugale : 1-800-363-9010
Policiers : 911

**24 heures
7 jours sur 7**

Si tu crois avoir besoin d'aide ou si tu te sens en danger, n'hésites pas à faire appel à nous ou aux policiers.



CERCLE DE FERMIERES

Les activités au local situé au 863, rue Lanoie sont temporairement annulées.

Merci de votre compréhension.

Services des loisirs, culture et vie communautaire



Upton
Municipalité

NOUVELLE AMBIANCE POUR LA SALLE
DE PATINS AU CHALET DES LOISIRS



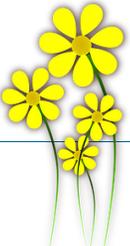
À NOS PETITS
CITOYENS
D'UPTON

Nous vous
invitons à mettre
de la couleur à
cet arc-en-ciel



avril

D déchet, **R** recyclable et **O** organique

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1 O	2	3	4
5	6	7 D	8 O	9	10	11
Conseil municipal						
12  Pâques	13	14 R	15 O	16	17	18
Bureau municipal fermé						
19	20	21 D	22 O	23	24	25
26	27	28 R	29 O	30		

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Le Bavard» est publié et distribué vers le 30 de chaque mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués **avant le 12 de chaque mois**. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: secretariat@upton.ca.

La Municipalité d'Upton se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin. La politique de publication du journal municipal peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité au www.upton.ca